



## Pannes récurrentes sur une voiture

Par **delclem**, le **08/09/2010** à **14:48**

Bonjour,

J'ai acheté d'occasion en Janvier 2008, une 207 thp de 2006 et 27000 kms, au garage peugeot de brive-la-gaillarde.

Or depuis mon achat, le véhicule est victime de panne immobilisante. Durant la période de garantie, la voiture à toujours été réparée au frais du garage qui me l'avais vendu. Mais depuis la fin de la garantie, les réparation sont toute à ma charge. J'ai contacté le service client qui botte en touche à chaque fois, malgré un entretien de la voiture exclusivement dans le réseau.

Aujourd'hui, ma voiture a 100000 kms et j'ai engagé plus de 1500 euros de frais en une année, et des problèmes apparaissent de nouveau. Je suis lassé de cette situation, et j'aimerais savoir si je peux avoir un recours contre le garage qui me l'a vendu ou contre peugeot france, car les pannes récurrentes sont manifestement connues du constructeur. Merci par avance de vos réponses.